



**SNUipp- FSU** - 44, cours Aristide Briand - 33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 31 26 63 - Fax 05 56 31 23 19  
Courriel : [snu33@snuipp.fr](mailto:snu33@snuipp.fr)

Samantha FITTE, Guillaume LARROCHE, Marc VIECELI  
Co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU33

à  
Monsieur le Directeur académique  
des services de l'Education Nationale

Bordeaux le 20 septembre 2018

Objet : Mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires à la rentrée 2018

Monsieur le Directeur académique,

Les écoles de Gironde ont été destinataires d'un courrier de Monsieur le Recteur sur les mesures de sécurité à mettre en oeuvre à la rentrée 2018. Nous vous avons alerté lors de la CAPD du 11 septembre sur les difficultés engendrées par l'application de cette note. Les directrices et directeurs se trouvent confrontés à des injonctions contradictoires qui ne leur permettent plus d'assurer le bon fonctionnement de leur école. La difficulté principale est liée à l'interdiction de laisser entrer les parents de maternelle (exception pouvant être faite pour les TPS et PS) dans l'enceinte de l'école. Cette demande entre en contradiction avec la nécessité d'un accueil de qualité bienveillant et l'interdiction des attroupements devant les écoles:

- les élèves de maternelle ne sont pas encore tous capables de se rendre de façon autonome et sécurisée jusqu'à leur classe en arrivant à l'école. Pour des raisons de sécurité et de continuité de la surveillance des élèves, les déplacements autonomes des élèves de maternelle dans l'enceinte de l'école ne sont pas autorisés sur le temps scolaire, pourquoi le seraient-ils en début de demi-journée?
- quand l'entrée de l'école est éloignée du bâtiment de classe, les élèves doivent être accompagnés d'un adulte pour faire le trajet. Les enseignants assurant l'accueil des élèves dans les classes, les ATSEM de l'école sont alors contraintes de faire des navettes entre le portail et les classes pour accompagner de petits groupes d'élèves, après avoir pris connaissance des consignes sur la sortie de classe de chaque élève (cantine, bus, garderie) et des informations importantes données par les familles. L'accueil des élèves est fortement allongé. De plus les parents sont contraints d'attendre au portail ce qui crée un attroupement durable contraire

aux recommandations de sécurité. Par ailleurs, la présence d'ATSEM formée dans chaque classe n'est pas une réalité dans toutes les écoles.

- L'accueil des élèves de maternelle est pensé dans toutes les écoles pour rassurer les élèves comme leur famille, les accueillir de façon bienveillante, favoriser une transition de qualité entre la maison et l'école, favoriser l'entrée dans les apprentissages. La complexité de l'accueil hors de l'école et l'impossibilité pour l'enseignant d'accueillir ses élèves avec leur famille à l'entrée de l'école, nuisent à la qualité de l'accueil et à la sérénité des élèves.
- En fin de demi-journée, les élèves de maternelle doivent être confiés à leurs parents ou une personne désignée par les parents. La sortie des élèves de maternelle directement à la porte ou au portail de l'école est extrêmement problématique. Toutes les classes maternelles sont contraintes de sortir par la même issue dans la plupart des écoles. Le temps de trouver l'adulte chargé de chaque enfant devient extrêmement long, générant beaucoup d'agitation chez les enfants voire des pleurs, un agacement et des tensions parfois très vives chez les parents qui se bousculent à la sortie de l'école et se montrent parfois agressifs vis à vis des enseignants. Ces vives tensions nuisent à la relation de qualité que chaque enseignant travaille à nouer quotidiennement avec les familles. Par ailleurs le temps de sortie devient très long, l'attroupement au portail est extrêmement important et durable chaque jour. Enfin le très grand nombre d'élèves et de parents dans un espace réduit (la sortie de l'école) donnant directement sur l'espace public met en danger les élèves. La vérification de l'autorisation de chaque personne de venir chercher un enfant devient presque impossible. Le risque devient très élevé qu'un élève échappe à la surveillance des adultes de l'école et se retrouve seul dans la rue. Contraints par la note rectorale, les directeurs et enseignants n'ont plus les moyens d'organiser une sortie de classe en toute sécurité pour leurs élèves.

Lors de la CAPD du 11 septembre, vous nous avez assuré que l'application de la note rectorale se ferait avec souplesse afin de permettre des accueils et sorties d'écoles sereins et sécurisant. Or dans plusieurs circonscriptions, les IEN imposent une application stricte de la note rectorale, sans prise en compte des spécificités des écoles.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, d'intervenir auprès de l'ensemble des IEN pour ramener la sérénité nécessaire en cette rentrée et leur demander un assouplissement des conditions d'entrée des familles en maternelle. Les directeurs comme les enseignants ont besoin d'accompagnement et de soutien de leur hiérarchie et non d'injonctions inapplicables dans la réalité des écoles.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur académique, en notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

Samantha Fitte  
Guillaume Larroche  
Marc Vieceli

pour le SNUipp-FSU33